

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 1^{er} février 2024

Envoyé en préfecture le 07/02/2024

Reçu en préfecture le 07/02/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20240201-DEL01022024_05-DE

S²LO

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procurations : 3

Présents (10) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Cécile Dameron, Adjointe au Maire
Philippe Cordier, Adjoint au Maire
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Gérard Ferrand, Administrateur
Roger Clay, Administrateur

Excusés (3) :

Denis Thuriot, Président - procuration à Martine Mazoyer
Hervé Barsse, Conseiller Municipal - procuration à Myrienne Bertrand
Serge Jentzer, Administrateur - procuration à Jacqueline Pasin

DEL01022024- 05

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIELS DE TRADUCTION ENTRE LA MISSION LOCALE BOURGOGNE NIVERNAISE ET LE CCAS DE NEVERS

Exposé,

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant les difficultés rencontrées parfois par les référents du Programme de Réussite Educative et les Animatrices d'Insertion du Pôle Solidarités-Insertion du CCAS pour échanger avec des publics migrants et la nécessité de faciliter la compréhension,

Considérant la proposition de mise à disposition de "*traducteur instantané avec 108 langues et internet gratuit*" formalisée par la convention soumise à examen,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- De valider les termes de la convention pour la mise à disposition d'un traducteur instantané,
- D'autoriser le Président à signer cette convention ainsi que tout document en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 3 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

